

L'Écho de Saint Simin



Feuille d'information municipale n°10 - Juin 2016

LE MOT DU MAIRE

Alors que s'annonce l'été 2016, l'équipe municipale s'active pour poursuivre ses objectifs. Plus que jamais, nous restons attentifs à la qualité de notre espace de vie, au maintien de nos services et manifestations, à l'entretien de notre patrimoine. Ce premier semestre a toutefois été marqué par une douloureuse nouvelle.

Le 24 mai dernier, Huguette Fabrègue nous a quittés. Conseillère municipale depuis 2014, elle s'était investie dans différents domaines. Soucieuse de notre environnement, elle représentait notre commune au sein du Parc Interrégional du Marais Poitevin. Elle en suivait les travaux avec assiduité et nous en rendait compte à chaque conseil municipal. Engagée dans la commission des affaires culturelles, elle avait pressenti le succès de l'opération « Boite à livres ». Elle en avait déterminé les règles de fonctionnement. Aujourd'hui finalisé, ce projet rencontre un vif succès.

Rien ne laissait présager que le destin frapperait si brutalement Huguette. Toute l'équipe municipale garde en mémoire l'énergie et la bonne humeur d'une conseillère au dynamisme exemplaire. Nous conserverons d'Huguette le souvenir d'une femme aux grandes qualités humaines qui, dans sa vie professionnelle comme dans son engagement d'élue, s'était mise au service des autres. Femme de conviction, investie pour le bien-être de ses contemporains, elle a montré combien elle était soucieuse de l'intérêt général.

J'exprime en mon nom personnel et au nom du conseil municipal, le témoignage de notre profonde reconnaissance.

VIE DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal compte désormais 9 membres. Outre le décès d'Huguette Fabregue, M. Damien Ricco a quitté ses fonctions suite à son déménagement sur une autre commune. Nous saluons son engagement dans l'équipe et lui souhaitons une excellente installation.

UNE NOUVELLE SALLE POUR LES ASSOCIATIONS



Une petite salle située à côté de la cantine a été mise à disposition des différentes associations pour diverses réunions. 4 tables et environ 20 places assises.

Un autre local vient d'être rénové et attribué au club « Arts & Loisirs » à l'ancien Presbytère. Situé au rez-de-chaussée, il est donc accessible à tous.



RÉAMÉNAGEMENT DU PORT DU PARADIS

Situé en plein centre bourg, le Port du Paradis vient d'être entièrement rénové. Outre le travail de maçonnerie et d'aménagement paysager, l'implantation d'une passerelle en bois au port du Paradis permettant d'accéder directement à l'embarcadère et au halage, à pied, par la place de l'Église.



L'inauguration est prévue le **samedi 9 juillet 2016 à 11h00**

COMPTEURS LINKY

Lors de sa dernière réunion, le conseil municipal de Saint Sigismond a pris acte du fait qu'il ne lui appartenait pas de refuser l'installation du compteur Linky sur son territoire, la compétence ayant été déléguée au SYDEV.

Il a néanmoins manifesté son désaccord quant à l'installation des compteurs. Il reste vigilant sur :

- l'éventualité d'un risque pour la santé qui ne serait pas connu à ce jour
- l'utilisation des données personnelles des abonnés

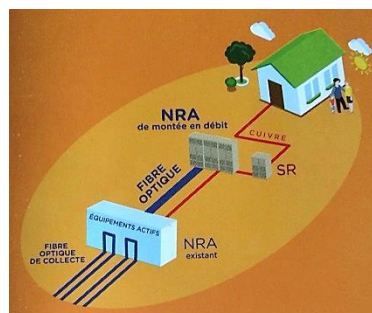
Il demande à se voir transmettre dans les 3 ans une évaluation du programme réalisée par une autorité indépendante. Cette évaluation devra être suivie de toute action corrective adaptée éventuelle.

ASSAINISSEMENT COLLECTIF DANS LE BOURG

Une première réunion publique a eu lieu le 21 avril afin de présenter les détails techniques et les estimations financières. Prochaines étapes : les appels d'offres et, après accord des subventions, le choix des entreprises.



LA FIBRE OPTIQUE ARRIVE



La commune sera raccordée, en grande partie, au très haut débit par fibre optique, en 2016/2017 avec deux tranches de travaux. La première est terminée et va permettre aux

habitants du Coudreau, de Reth et du Canal de pouvoir se connecter à compter de fin juillet. Pour communiquer sur le sujet la commune et Vendée Numérique organisent une **réunion publique le 28 juin 2016 à 18h30 au foyer communal**

RÉFECTION DES PASSERELLES DU HALAGE



Cet hiver des travaux de renforcement des berges et de réfection des passerelles ont été effectués sur la rive droite. L'État, le département et la commune se sont associés pour cette opération de préservation de notre patrimoine.

UN POULAILLER CHEZ SOI

TRIVALIS et le SYCODEM souhaitent poursuivre l'opération « Réduisez vos déchets avec un poulailler » en proposant aux habitants de la commune un poulailler pour le prix de 112 € (dimensions : H 1,30- L : 1,20- L : 1,80). Chaque foyer intéressé doit contacter le SYCODEM www.sycodem.fr ou au 02.51.50.75.39. L'achat des 2 poules restent à votre charge.

ATELIER PARENTS – ENFANTS

Pour dynamiser cet atelier qui permet la rencontre le 1^{er} jeudi de chaque mois, de parents, grands-parents et/ou assistantes maternelles, un thème différent sera choisi à chaque fois. Prochainement des animations et sorties seront proposées.

TRANSPORT SOLIDAIRE

Nous rappelons que l'offre de transport solidaire existe désormais à Saint Sigismond. 5 chauffeurs bénévoles sont recensés sur la commune pour transporter chaque personne ayant des difficultés pour se déplacer. Pour toute information contacter le référent local, Mme Martine Barbier au 02-51-52-95-77

RENCONTRES INTERGENERATIONNELLES

Nous remercions les personnes qui ont répondu à notre appel et nous ont rejoints les 21 avril et 2 juin pour des moments d'échange autour de jeux éducatifs avec les enfants de l'école de Saint Sigismond. Les aînés étaient également conviés à la représentation théâtrale des écoliers du RPI le 3 juin. Il reste des places disponibles pour l'atelier du 30 juin. Un calendrier de rencontre sera établi pour la prochaine année scolaire. Pour toute information vous pouvez contacter Mme Martine Barbier ou Mme Éliane Montamat au 09-67-49-27-42.



UN DÉFIBRILLATEUR DANS LE BOURG

Un défibrillateur sera installé à l'extérieur du foyer communal côté rue principale au niveau du point de rassemblement. Une démonstration sera faite prochainement par le Centre de secours de Maillezais.

LA QUINZAINE BLEUE

Dans le cadre de la quinzaine bleue qui aura lieu du 3 au 14 octobre, le CCAS propose :

- le mardi 11 une démonstration de gymnastique avec l'association Union Gymnique du Marais
- du 3 au 14 octobre une exposition photo « Saint Sigismond au fil des saisons » sera proposée dans la salle du conseil aux jours et heures d'ouverture de la mairie

RÉUNION PUBLIQUE DE CONSULTATION DES HABITANTS

Le 20 avril dernier, la commune organisait une réunion publique de concertation des habitants sur le thème des affaires scolaires et sociales.



BALADE DE L'OFFICE DE TOURISME

Le mercredi 10 août prochain, l'office de tourisme propose la balade annuelle « *de chemins d'eau en chemin de halage* » à l'embarcadère de l'Autize. Cette promenade estivale est proposée aux touristes et à la population locale. Pour tous renseignements, contacter l'office de tourisme au 02.51.87.23.01

SAISON CULTURELLE CCVSA

Le mercredi 17 août la CCVSA, en collaboration avec la commune organise une balade spectacle « Le mariage d'Arlette » le 17 Aout 2016 à 18h. Rendez-vous est fixé sur le port. 5€/pers. Gratuit pour les moins de 16 ans. Renseignements et réservations à l'Office de Tourisme de Maillezais

BOITE À LIVRES



Implantée face à la Mairie, elle a été réalisée bénévolement par Daniel Roy, artisan menuisier à la retraite, habitant du Canal de Reth, sur une idée d'Huguette Fabrègue. Aujourd'hui finalisé, ce projet rencontre un vif succès.

MANIFESTATIONS DU 13 JUILLET

La commission « Culture, communication et manifestations » renouvèle l'opération convivialité. Alors, n'hésitez pas, venez nous rejoindre à partir de 19 h 30, avec votre famille et vos amis.

Des plateaux-repas sont proposés :

- **plateau « adulte »** à 7,90 euros comprenant : tomate vinaigrette et thon, terrine maison et cornichons, jambon à l'os, terrine de légumes, fromage portion, Tarte aux pommes maison
- **plateau « enfant »** à 5.00 euros comprenant : 6 tranches de cervelas et cornichons, jambon blanc et petite poche de chips, tarte aux pommes maison.

Les réservations sont ouvertes en Mairie jusqu'au 4 juillet (chèque à l'ordre de la Charcuterie THOMAS). Les boissons seront vendues cette année au profit de l'association « L'atelier » en partenariat avec le « Projet Rio ».

Un apéritif sera offert par la commune de 19 h 30 à 21 h 30. À partir de 22 h 30 aura lieu la retraite aux flambeaux suivie vers 23 h du feu d'artifice puis d'un bal gratuit animé par le DJ François. La brioche sera offerte par la commune.

Si le feu d'artifice ne pouvait avoir lieu pour des raisons météorologiques, il sera tiré en fin de saison estivale à une date qui sera alors communiquée à tous.



ÉCHANGE AVEC UNE COMMUNE PYRENEENNES

Nous attendons avec impatience la venue de nos amis de la commune de Pointis Inard. Il est très difficile d'accorder les emplois du temps de chacun. Nous espérons pouvoir recevoir une délégation au mois de septembre. L'ensemble des habitants sera informé dès que possible.

Suivez en direct l'actualité communale sur twitter : @StSimin

CONCOURS EMBELLISSEMENT DE LA COMMUNE

Le jury accompagné des lauréats 2015 passera prochainement sur le territoire communal pour une première visite. Un second passage est prévu après l'été.

JOURNÉE CITOYENNE



Le 28 mai, sous un soleil de plomb une trentaine de participants (avec une présence importante et remarquée du foyer de jeunes) s'est mobilisée pour vivre ensemble une journée d'action pour la commune. Pour cette première année, nous avons choisi de repeindre les murs de l'école. L'enseignante ayant trouvé l'idée excellente s'est jointe au groupe. Tout le monde a pu profiter du pique-nique organisé par la commune avec l'aide de bénévoles. Tous, bien qu'ayant fini sous la pluie, ont vraiment apprécié ce moment de convivialité et solidarité.

DU TEMPS EN PLUS POUR LA COMMUNE

En décembre 2015, le maire a été élu conseiller régional. Il siège désormais dans la commission culture et sport. Il suit également les dossiers liés à la ruralité et au numérique. Comme il s'y était engagé, il a mis entre parenthèses ses activités professionnelles pour se consacrer pleinement à ses mandats. Il est donc désormais plus disponible pour la commune.

UNE NOUVELLE EXPLOITATION AGRICOLE A SAINT SIGISMOND

Des travaux de terrassement ont débuté au carrefour de la route de la maison neuve. Il s'agit d'un élevage de volailles de chair lancé par Gaétan Ristor jeune agriculteur des environs.

Respectueux des nouvelles normes environnementales, ce projet intégrera un système de traitement des lisiers, des plantations paysagères. Il assurera en outre de la production électrique grâce à une couverture photo voltaïque.